

07 juin 2023 -16:34

L'huile de palme dans les biocarburants sur le marché belge tombe à zéro

Une première analyse des enregistrements 2023 des biocarburants utilisés dans le secteur des transports montre que la consommation d'huile de palme comme biocarburant en Belgique retombe à zéro. "Après des années de croissance d'utilisation de l'huile de palme dans les biocarburants, l'élimination progressive que nous avons introduite avec la ministre de l'Energie Tinne Van der Straeten semble bien fonctionner", note la ministre de l'Environnement Zakia Khattabi. "Par le passé, la consommation d'huile de palme belge présente dans le diesel nécessitait des plantations de plus de 100.000 terrains de football. Ces plantations se faisaient souvent au détriment d'écosystèmes vulnérables. Aujourd'hui, grâce à la Belgique, nous réduisons enfin la pression exercée sur les forêts tropicales".

Ces dernières années, l'utilisation d'huile de palme pour fabriquer du biodiesel destiné au marché belge a rapidement augmenté. Ce qui a conduit à une situation problématique, où une matière première alimentaire, qui provient souvent d'écosystèmes déjà fragilisés, a été brûlée dans des voitures et des camions diesel. Dès son entrée en fonction en octobre 2020, la ministre de l'Environnement, Zakia Khattabi, a immédiatement commencé à réfléchir à une interdiction de l'huile de palme et de soja en tant que biocarburant. L'élimination progressive de l'huile de palme a pris effet le 1er janvier et celle de l'huile de soja prendra effet le 1er juillet de cette année : les fournisseurs de carburant ne pourront plus atteindre leurs objectifs en matière d'énergie renouvelable dans les transports avec ces matières premières.

"Pour l'huile de soja, nous constatons déjà une légère baisse, mais nous nous attendons à ce que l'utilisation diminue également le mois prochain", a-t-elle déclaré. Les seules exceptions - que la Commission européenne a demandé à la Belgique d'autoriser - sont les huiles à base de déchets ou certifiées comme n'ayant pas été cultivées au détriment de la nature. J'ai demandé à mon administration de surveiller de près le respect de cette obligation". déclare Zakia Khattabi.

"Comme beaucoup d'autres, je suis effrayée par les rapports de De Standaard et d'autres, selon lesquels les plantations de soja détruisent la forêt tropicale brésilienne et violent les droits des populations indigènes. Notre élimination progressive est nécessaire : au cours des premiers mois de 2023, 44 millions de litres d'huile de soja étaient encore utilisés en Belgique pour fabriquer du diesel. Cela prendra fin le mois prochain". conclut la ministre.

Parallèlement, elle travaille sur des initiatives visant à réduire l'utilisation d'huiles de palme et de soja non durables dans le secteur alimentaire. L'utilisation des biocarburants de première génération dans le secteur des transports a également été réduite à l'horizon 2030 à l'initiative des ministres fédéraux de l'énergie et de l'environnement.

Zakia Khattabi, ministre du Climat, de l'Environnement, du
Développement durable et du Green Deal
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
<https://khattabi.belgium.be>
info@Khattabi.fed.be

Adrien Volant
Porte-parole (FR)
+32 497 82 39 56
adrien.volant@khattabi.fed.be

Maurane Colson
Porte-parole (NL)
+32 476 34 68 64
maurane.colson@khattabi.fed.be